

# Beaux-arts de Paris l'école nationale supérieure

## Le cabinet de dessins Jean Bonna

### Dossier de presse

Décembre 2008



*Giulio Campagnola (Padoue vers 1482 – Venise vers 1515/1510) –  
Le Joueur de viole, plume, encre brune, Inv.n°EBA 61)*



Association le Cabinet  
des amateurs de dessins  
de l'Ecole des Beaux-Arts

# Sommaire

## Editorial de Henry-Claude Cousseau, directeur de l'Ecole des beaux-arts

### **I- L'Ecole des beaux-arts participe à l'éducation artistique des élèves franciliens**

- a- La découverte d'une institution culturelle
- b- Les parcours organisés pour les élèves
- c- Une implication forte des partenaires : L'association *Le Cabinet des amateurs de dessins* de l'Ecole des beaux-arts, la RATP, la fondation de la RATP et la Caisse des Dépôts
- d- La construction du projet dans les académies de Créteil et de Versailles

### **II- Un lieu d'exception pour une initiation à l'histoire de l'art**

- a- L'Ecole des beaux-arts
- b- Le cabinet des dessins Jean Bonna
- c- Un parrain reconnu, Pierre Rosenberg

### **III- Les saisons culturelles du cabinet des dessins Jean Bonna de l'Ecole des beaux-arts de Paris**

- a- **Les dessins d'Antoine-François Callet** du 21 octobre 2008 au 30 janvier 2009
- b- **Le dessin à Florence au temps de Michel-Ange** du 12 février au 30 avril 2009
- c- **Les dessins de Giuseppe Penone** du 15-16 mai à la fin du mois de juillet

### **IV- Les partenaires de cette opération**

- a- L'association *Le Cabinet des amateurs de dessins* de l'Ecole des Beaux-Arts
- b- La RATP et sa fondation
- c- La Caisse des Dépôts
- d- Le rectorat de Créteil
- e- Le rectorat de Versailles

## Editorial d'Henry-Claude Cousseau, directeur de l'École des beaux-arts



Dans le cadre de ses missions, l'École des beaux-arts a souhaité en 2005 élargir la présentation de ses collections au public. Grâce au mécénat de Jean Bonna, banquier suisse et grand collectionneur de dessins anciens, elle a aménagé dans le Palais des Études un véritable cabinet des dessins. Il était en effet indispensable de créer pour cette collection de dessins – qui est, après celle du musée du Louvre, le plus grand fonds d'arts graphiques de France – un espace qui lui est dévolu.

Aujourd'hui, ce lieu est connu et régulièrement visité par les amateurs, les chercheurs, les jeunes artistes et les étudiants en histoire de l'art pour ses trois expositions annuelles qui dévoilent petit à petit les richesses de l'institution mais aussi des œuvres récentes d'artistes contemporains, professeurs à l'École.

C'est aujourd'hui avec la même volonté et la même conviction que l'École s'engage dans ce partenariat avec les rectorats des académies de Créteil et de Versailles, afin que les élèves des établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire découvrent le patrimoine et la création. Les visites qui sont proposées se déroulent devant des originaux, permettant aux élèves de ressentir une émotion devant une œuvre d'art unique, d'en identifier les techniques et de mieux en comprendre le processus de création. Le but est de les initier, en collaboration avec les professeurs des établissements scolaires, à l'analyse des œuvres d'art, de leur apprendre à mieux situer celles-ci dans leur contexte historique et esthétique, de les inciter à fréquenter les lieux culturels et enfin de découvrir les métiers d'art liés à la conservation et à la restauration des dessins.

À la fois social et éducatif, ce projet parfaitement cohérent avec la politique culturelle menée par l'école s'ajoute à d'autres initiatives, conduites notamment en partenariat avec la *Fondation culture et diversité* dirigée par Éléonore de Lacharrière. Conçu dans le but d'offrir à tous les jeunes un égal accès aux arts et à la culture, ce programme d'accueil et de visites s'inscrit dans l'actualité du gouvernement, le Ministère de l'Éducation Nationale ayant inscrit dans son programme de 2008-2009 l'enseignement de l'histoire des arts, obligatoire de l'école primaire au lycée. Cette initiative va donc permettre de renforcer les liens déjà établis entre l'École des beaux-arts et les établissements scolaires de l'éducation prioritaire.

Afin de rendre cette opération possible, l'École des beaux-arts s'est associée à plusieurs partenaires qui ont généreusement apporté leur aide et leur soutien. Mes remerciements vont à l'association *Le Cabinet des amateurs de dessins* qui, depuis sa création enrichit nos collections par l'acquisition de dessins de maîtres et qui depuis cette année contribue aussi à leur rayonnement. Je tiens également à saluer l'engagement enthousiaste de la RATP et de la Fondation de la RATP ainsi que celui de la Caisse des Dépôts qui par leur soutien moral et financier permettent la réalisation de ce projet. Enfin toute ma gratitude s'adresse à Pierre Rosenberg, parrain bienveillant, qui a toujours encouragé nos initiatives dans le domaine culturel et qui a accepté d'apporter son concours à ce projet.

## **I- L'École des beaux-arts participe à l'éducation artistique des élèves franciliens**

### **a- La découverte d'une institution culturelle**

À travers le Cabinet de dessins Jean Bonna, l'École des beaux-arts se propose de faire découvrir **les enjeux et les missions d'une institution culturelle**, à la fois lieu de création et de patrimoine. Au sein d'un établissement vieux de 400 ans, les élèves vont découvrir la richesse de son passé et de son activité actuelle, mais surtout **recevoir une initiation à l'histoire du dessin du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours** ; enfin découvrir l'éventail de professions dans le domaine culturel : du métier de conservateur, à celui de documentaliste, de régisseur ou encore de restaurateur. Dans ce cadre sont détaillées et développées les différentes activités de **recherches, de gestion des collections, de préparations d'exposition** dans l'espoir de susciter des vocations.

### **b- Les parcours organisés pour les élèves dans le Cabinet Jean Bonna**

Les parcours ont pour but **d'initier les élèves à l'histoire du dessin, à ses techniques, à ses fonctions, dans le processus de création d'une œuvre d'art**. Ces parcours se déroulent devant les originaux, ce qui permet aux élèves d'être en présence d'une œuvre d'art unique, d'en identifier les techniques et de mieux comprendre l'essence de leur création. À cette occasion, une initiation aux connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art leur est proposée.

Une rencontre préliminaire est organisée en début d'année avec les enseignants participant au projet au cours de laquelle l'institution sera présentée, mais aussi le programme des trois visites et l'accompagnement pédagogique.

**Dix établissements scolaires sont sélectionnés au sein des académies de Créteil et de Versailles et trois visites seront organisées par classe selon les thèmes et dates ci-dessous :**

- *Exposition Callet, dessinateur* : 22 et 29 octobre 2008, 5, 12, 19 et 26 novembre 2008, 3, 10 et 17 décembre 2008 et 7 janvier 2009.
- *Exposition « Le dessin à Florence au temps de Michel-Ange »* : 18 et 25 février, 4, 11 et 18 mars, 1<sup>er</sup>, 8, 15, 27 et 29 avril.
- *Exposition de Giuseppe Penone* : 18, 20, 21, 27 et 28 mai, 3, 4, 8, 10 et 11 juin.

Les visites se déroulent le **mercredi matin de 10h30 à 12h30** dans des conditions privilégiées, en dehors de l'ouverture au public. Chaque groupe est composé d'une vingtaine d'élèves (les classes excédant 30 élèves seront scindées en deux). Les élèves se rendront à l'École des beaux-arts grâce à des cars affrétés par la RATP.

### **c- Une implication forte de la Caisse des Dépôts et de la fondation de la RATP**

Cet engagement de la Caisse des Dépôts se traduit par un partenariat avec le cabinet de dessins Jean Bonna dans le cadre d'une de ses actions culturelles, qui repose sur la conviction partagée par les acteurs du milieu culturel, social et de la politique de la ville, que l'implication dans un projet artistique de qualité contribue à l'apprentissage et au renforcement des règles de vie commune. **Depuis plus de 10 ans, le mécénat de la Caisse des Dépôts soutient des projets culturels de proximité** nécessitant la participation des jeunes ou des habitants des quartiers ANRU. Cette démarche fait écho à sa volonté de faire de la culture un bien public.

**La RATP et sa Fondation ont décidé de mettre leurs moyens de transport à disposition des élèves issus des quartiers relevant de l'éducation prioritaire pour se déplacer de leurs collèges ou lycées au cabinet de dessins Jean Bonna.** La Fondation RATP, dans la lignée de ses actions, se met au service des solidarités urbaines pour plus d'égalité des chances favorisant l'éducation, l'apprentissage, l'insertion professionnelle et sociale.

### **d- La construction du projet dans les académies de Créteil et de Versailles**

Ce projet s'inscrit opportunément dans la conjoncture d'une mise en place de l'enseignement de l'histoire des arts dès cette année dans le primaire, dans quelques collèges expérimentaux, et l'année prochaine dans une généralisation en collège, puis en lycée, hors des options déjà implantées qui assurent souvent aux élèves une belle réussite au baccalauréat. **Aux trois niveaux du cursus scolaire, école primaire, collège, lycée, l'histoire des arts instaure des situations pédagogiques pluridisciplinaires et partenariales.** Son enseignement implique la constitution d'équipes de professeurs réunis pour une rencontre avec des oeuvres d'art de tout pays et de toute époque. **Il est aussi l'occasion de renforcer, autour d'un projet national conjoint, le partenariat entre les milieux éducatifs et les institutions artistiques et culturelles.**

L'histoire des arts couvre la période qui va de la Préhistoire aux temps actuels en abordant des aires géographiques et culturelles variées (régionales, nationales, européennes, mondiales). Elle concerne au moins six grands domaines artistiques : les arts de l'espace, les arts du langage, les arts du quotidien, les arts du son, les arts du spectacle vivant, les arts du visuel.

C'est un enseignement de culture artistique partagée qui concerne tous les élèves et qui est dispensé par tous les enseignants. A travers lui, l'institution scolaire reconnaît l'importance de l'art dans l'histoire des pays, des cultures et des civilisations. **Le but est d'initier les élèves à l'analyse des oeuvres d'art, de leur apprendre à mieux situer celles-ci dans leur contexte historique et esthétique, de les inciter à fréquenter les lieux culturels et enfin de découvrir les métiers culturels.**

Ce projet illustre la méthodologie la plus pertinente à mettre en œuvre :  
- une prise en charge de qualité par la conservatrice du cabinet des dessins permettant de prendre en compte les objectifs et les contraintes de chaque partie

- une concertation préalable avec les Délégations académiques à l'action culturelle (DAAC) sur le contenu, qui a débouché sur des propositions retenues de présentation des métiers de la conservation, de la restauration, de l'exposition des dessins
- un repérage affiné des équipes et la rédaction d'une information précise à leur attention, facilitant le contact avec les chefs d'établissement et les professeurs par les DAAC
- l'organisation anticipée du calendrier des visites pour chaque classe et celle d'une réunion en amont avec les professeurs

Les chefs d'établissement et les équipes pédagogiques ont répondu avec enthousiasme à cette proposition de qualité, où le déplacement des élèves était par avance prévu, la question des transports et de leur financement constituant souvent un frein réel aux déplacements.

La dimension des deux académies comme la diversité des ressources artistiques et culturelles du territoire incite en effet le plus souvent à favoriser les partenariats de proximité, d'autant que la mise en relation des élèves avec les ressources culturelles de leur environnement proche constitue un enjeu d'importance. Cependant la richesse des ressources situées à Paris, où de nombreux élèves ne se sont encore jamais rendus, ne peut être écartée. Il est donc important de travailler à un équilibre entre la proximité et l'éloignement des ressources culturelles.

Ainsi, la question récurrente du transport des élèves dans leurs trois visites à l'École des Beaux-Arts ayant été résolue par une proposition de gratuité, le choix de communes éloignées de Paris a été facilité.

Pour ces raisons, et grâce au partenariat avec la fondation de la RATP, le parcours proposé par l'École des Beaux-Arts revêt un intérêt notable :

- par le caractère exceptionnel de la collection du Cabinet des dessins
- par l'occasion donnée aux élèves d'explorer et de réinvestir les modalités infinies du dessin et la grande diversité de ses enjeux
- par l'échelonnement du parcours de l'année qui permet un approfondissement dans la démarche pédagogique pour les professeurs
- par le caractère ouvert et exploratoire de la proposition, dont chaque enseignant pourra se saisir de manière appropriée en fonction de sa classe et des objectifs qu'il s'est fixés, notamment en développant une pratique artistique singulière
- par la variété des trois expositions et le contrepoint offert entre les œuvres patrimoniales et l'actualité d'une démarche artistique contemporaine, de Michel-Ange à Pénone
- par la mise en relation, à travers la notion de transmission, entre un lieu historique soucieux de conserver et un lieu d'enseignement orienté vers la création contemporaine
- par la possibilité de conjuguer différentes approches au croisement des disciplines (notamment et de façon non limitative arts plastiques, histoire, lettres, histoire des arts, sciences,...)

Le choix des établissements pour l'académie de Versailles a été nourri par un réseau reposant sur la connaissance des projets d'éducation artistique et culturelle des établissements et l'investissement repéré des équipes éducatives. Le souci de répartir cette offre, dans toute la mesure du possible, sur le territoire de l'académie a également prévalu : un lycée professionnel (Yvelines), deux collèges (Essonne et Val d'Oise) et un lycée général et technologique, option arts plastiques (Hauts de Seine). Les

établissements retenus correspondent tous au critère d'éducation prioritaire fixé pour ce projet.

Dans l'académie de Créteil, les classes sont représentatives de différents degrés d'enseignement et de différents parcours de formation :

- une classe de troisième avec une professeure d'arts plastiques habituée au travail en partenariat et à la réflexion sur le dessin, la trace, notamment engagée dans un projet depuis plusieurs années sur l'estampe avec l'académie de Créteil
- une classe de formation professionnelle dans un établissement réputé pour ses options rares et de pointe (céramique, staff, communication graphique)
- une classe d'option arts plastiques avec un professeur également accoutumé du travail en partenariat avec des artistes et des structures culturelles
- deux classes d'option histoire des arts

Dans cette expérience nouvelle et exaltante pour les élèves et leurs professeurs, chacun espère contribuer à la réussite des élèves, à l'ouverture culturelle et professionnelle, à des apprentissages fondamentaux - tout particulièrement en histoire des arts.

## II- Un lieu d'exception pour une initiation à l'histoire de l'art

### a- L'École des beaux-arts

Etablissement placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, **l'École nationale supérieure des beaux-arts dispense une formation artistique combinant savoir-faire et connaissances théoriques, classiques et contemporaines.** Afin que les étudiants deviennent de véritables artistes, l'institution privilégie un travail en ateliers (moulage, vitrail, technique de la peinture...) dans lesquels les élèves sont soutenus et encadrés par des professeurs spécialisés, artistes internationalement reconnus. **La création récente d'un pôle numérique et le développement des secteurs multimédias** permettent aux étudiants de maîtriser les nouvelles technologies aujourd'hui incontournables dans le domaine de la création (image de synthèse, son, vidéo).



*L'École des Beaux-Arts dans le 6<sup>e</sup> arrondissement*

De plus, pour faciliter l'entrée dans la vie active, **l'École favorise les échanges entre élèves et professionnels** (artistes, galeries) en organisant rencontres, séminaires et colloques. Elle établit également des partenariats avec d'autres écoles d'art dans plus de 60 pays.

Enfin, l'établissement propose une programmation culturelle intense, quasi quotidienne. Des expositions, notamment, dévoilent au public les prestigieuses collections patrimoniales de l'École mais aussi les talents de jeunes artistes émergents.

### Une histoire et un patrimoine particulièrement riches

Tout commence en 1648, sous la régence d'Anne d'Autriche, lorsque le cardinal Mazarin (1602-1661) et Jean-Baptiste Colbert (1619-1682) créent l'Académie royale de peinture et de sculpture. Quelques années plus tard, en 1671, naît l'Académie d'architecture. En 1793, sous la Convention, ces deux institutions sont abolies, mais les deux écoles académiques survivent et fusionnent, sous l'Empire, en une seule institution : l'École des beaux-arts.

Après avoir successivement siégé au palais du Louvre jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis au Collège des Quatre-Nations (actuel Institut de France), celle-ci s'installe définitivement, en 1829, rue Bonaparte, sur le site de l'ancien couvent des Petits Augustins. Au cœur de Saint-Germain-des-Prés, elle occupe des bâtiments construits à différentes périodes – XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles – formant un vaste ensemble qui s'étend aujourd'hui sur plus de deux hectares.

## La chapelle

Construite à la demande de Marguerite de Valois, plus connue sous le nom de « Reine Margot », la chapelle dite « des louanges », est érigée en 1608 pour le couvent des Petits Augustins. Sous la Révolution française, tandis que les moines sont expulsés et que leurs biens deviennent propriété nationale, Alexandre Lenoir (1761-1839) y installe, en 1795, le musée des Monuments Français. Les sculptures françaises médiévales et renaissantes les plus remarquables y sont exposées. En 1816, à la fermeture de cet établissement, les bâtiments sont donnés à l'École. Louis Hippolyte Peisse, conservateur du « musée des modèles » investit l'espace en 1834 afin de disposer des moulages des chefs-d'œuvre italiens (les esclaves de Michel-Ange, la porte du Paradis au baptistère Saint-Jean de Florence par Lorenzo Ghiberti...). Ces copies de chefs-d'œuvre y sont toujours présentées.

## La cour du mûrier

Dans l'ancien cloître du couvent, un mûrier de Chine, planté par Alexandre Lenoir, donna le nom à cette cour, aujourd'hui décorée d'une fontaine. Des motifs pompéiens, des moulages des frises du Parthénon ainsi que des envois de Rome, disposés autour de l'atrium, complètent cet ensemble.

## Le palais des études

Achevé en 1839 par Félix Duban, le palais des études est agencé autour d'une cour recouverte d'une charpente métallique vitrée en 1863. Son décor s'inscrit dans le goût du XIX<sup>e</sup> siècle : en effet, les fouilles archéologiques entreprises à cette époque, en Grèce et en Italie, révélaient une polychromie, alors insoupçonnée, sur les monuments antiques. Suite à cette découverte, certains architectes tels Félix Duban réintègrent la couleur et s'inspirent des motifs antiques et des peintures pompéiennes pour leurs propres bâtiments.

Parmi les salles remarquables de cet édifice, l'on peut citer l'amphithéâtre d'honneur. Consacré aux cours et aux distributions de prix, il doit principalement sa notoriété à la peinture à la cire de Paul Delaroche (1797-1856) : *la Renommée distribuant les couronnes*, datée de 1841.

La composition comprend 75 figures toutes grandeur nature représentant les portraits imaginaires des peintres et sculpteurs les plus célèbres (Titien, Rembrandt, Michel-Ange, Dürer...).

Enfin, le palais des études abrite les collections patrimoniales de l'École. Le fonds, constitué à son origine d'œuvres des Académies royales, n'a cessé de s'enrichir tout au long de son histoire grâce aux dons de collectionneurs avisés. Les travaux d'élèves et de professeurs ont aussi accru les collections de manière significative. Ainsi, près de 500 000 œuvres – 600 objets d'art, 700 manuscrits, 2 000 peintures, 3 700 sculptures, 15 000 médailles, plus de 100 000 estampes, 70 000 photographies, 30 000 dessins d'architecture et 20 000 dessins de maîtres – sont conservées actuellement au sein de « ce qui n'est pas tout à fait un musée ». La diffusion auprès du public de ces pièces est assurée par l'organisation régulière d'expositions, de publications et depuis peu, par la mise en ligne du catalogue de l'École. Les collections de l'école sont également largement prêtées aux expositions des plus grands musées mondiaux.

## b- Le cabinet des dessins Jean Bonna



*Albrecht Dürer, Portrait de Frédéric de Saxe*

### La collection de dessins de l'École des beaux-arts

Avec près de **vingt mille dessins**, le cabinet des dessins conserve, après le musée du Louvre, la collection la plus prestigieuse tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Constitué de feuilles exceptionnelles, où les maîtres tels **Léonard de Vinci, Raphaël, Rubens, Poussin ou Boucher se côtoient**, le fonds couvre une période très large allant de la Renaissance à nos jours et rassemble une grande diversité de sujets et de genres : histoire ancienne, religieuse ou mythologique, portraits, paysages... Quelques-unes des plus belles pièces proviennent de dons importants de généreux collectionneurs, notamment Jacques-Edouard Gatteaux (1883), Jean Masson (1925), ou encore Mathias Polakovits (1987).



*Le cabinet de dessin Jean Bonna*

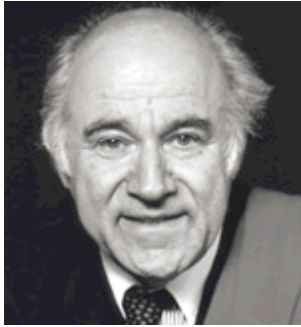
L'association *Le Cabinet des amateurs de dessins de l'École des beaux-arts* créée en 2005 permet aujourd'hui de poursuivre l'acquisition de dessins de maîtres.

Le fonds conserve également les travaux des élèves élaborés lors de concours organisés par l'École : perspective, ornement, figure dessinée d'après nature, figure dessinée d'après l'antique ; ils retracent l'histoire de l'institution et de son enseignement et témoignent des talents de jeunes artistes qui cherchent avant tout à obtenir le Prix de Rome.

**Grâce au mécénat de Jean Bonna, un cabinet de dessins a pris place au sein du palais des études.** Inauguré en janvier 2005, il assure plusieurs fonctions. Lieu de conservation d'une partie des réserves, il abrite les 3 000 feuilles de la donation Mathias Polakovits. Les dessins montés sont rangés dans des boîtes neutres selon les normes de conservation préventive.

**Sa principale activité est d'accueillir le public autour de trois manifestations annuelles.** A cet effet, la salle est ouverte quotidiennement à tous de 13h à 17h du lundi au vendredi. Elle reçoit une moyenne de cinquante visiteurs par jour. Enfin, cet espace est également ouvert aux chercheurs, universitaires et étudiants qui souhaitent mener une étude plus approfondie sur un aspect ou un artiste de la collection de dessins.

### c- Un parrain reconnu, Pierre Rosenberg



Né à Paris le 13 avril 1936, Pierre Rosenberg passe les années de la guerre dans le Lot-et-Garonne et en Gironde. Il doit la vie aux paysans qui abritèrent ses parents et surent le protéger. Il fait ses études secondaires au lycée Charlemagne à Paris. Licencié en droit, diplômé de la section supérieure de l'École du Louvre, il entre au département des Peintures du musée du Louvre en 1962. Il en devient le Président-directeur de 1992 à 2001. Président de la Société de l'histoire de l'art français en 1982-1984, il est élu président du Comité français d'histoire de l'art en 1984. Il intègre également le comité de rédaction à la fondation de *la Revue de l'art* en 1969.

Internationalement reconnu, Pierre Rosenberg a organisé nombre d'expositions en France et à l'étranger, et en a rédigé, parfois intégralement, les catalogues. Officier de la Légion d'honneur, Chevalier des Arts et des Lettres, il est élu à l'Académie française le 7 décembre 1995.

Personnalité engagée, Pierre Rosenberg a par ailleurs milité pour la création de l'Institut National d'Histoire de l'Art, et s'est exprimé en faveur de l'enseignement de l'histoire de l'art dans les établissements d'enseignement secondaires. Auteur de la percutante formule : « **Apprendre à voir est un enseignement de même nature qu'apprendre à lire** » (Février 2001, le Monde de l'Éducation), il parraine aujourd'hui le projet de partenariat entre les rectorats des Académies de Versailles et de Créteil et le cabinet des dessins de l'École des Beaux-Arts. Proche de cette institution depuis de nombreuses années, il fait notamment partie du comité Mathias Polakovits destiné à mettre en valeur les dessins de cette collection.

### III- Les saisons culturelles du cabinet des dessins Jean Bonna de l'École des beaux-arts

#### a- Les dessins d'Antoine-François Callet du 21 octobre 2008 au 30 janvier 2009



*Dessin d'Antoine-François Callet*

L'École des beaux-arts conserve une collection très importante de dessins français du XVIII<sup>e</sup> siècle, de Pierre Antoine Watteau à Jean-Honoré Fragonard. Présenté à plusieurs reprises, notamment en 2003 lors de l'exposition consacrée à François Boucher et l'art rocaille, ce fonds très riche mérite d'être étudié et régulièrement montré au public. C'est le cas cette année avec les dessins d'Antoine François Callet,

peintre de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle qui assure la transition entre l'art rococo et le néo-classicisme.

Une récente découverte effectuée dans le fonds Jacques-Édouard Gatteaux de l'École des beaux-arts invite le public à redécouvrir l'œuvre dessinée d'un peintre officiel de Louis XVI, Antoine-François Callet (1741-1823), portraitiste et auteur de nombreux décors. Répondant à d'importantes commandes pour plusieurs régimes politiques, de la Monarchie à la Restauration, il expose régulièrement au Salon de 1777 à 1791 puis de 1795 à 1799. Une partie des dessins récemment identifiés, étaient collés sur des pages d'un recueil constitué par un élève de Callet, André Dutertre. Préparatoires à des compositions peintes, ces œuvres – presque une vingtaine – sont d'autant plus importantes qu'elles constituent parfois l'unique témoignage d'un décor aujourd'hui perdu. L'exposition retrace ainsi la genèse du chantier de la coupole de l'Assomption de la Vierge, peinte en 1731-1732 par François Lemoyne à la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Sulpice et reprise par Callet à partir de 1774. Cet ensemble est complété par les deux études pour le *Morceau d'agrément* présenté par Callet à l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1781, *Jupiter et Thétis*, qui illustre parfaitement le goût de l'artiste pour la grande peinture d'histoire mythologique. Deux esquisses, récemment offertes par l'association Le Cabinet des amateurs de dessins de l'École des beaux-arts et la galerie Scala, enrichissent ce panorama de cette œuvre dessinée : préparatoires à des cartons de tapisseries, elles traitent du sujet des *Saturnales*, qui témoignent par leur facture plus sévère de l'évolution du style de l'artiste qui se tourne peu à peu vers l'art néo-classique.

**b- Les dessins à Florence au temps de Michel-Ange du 12 février au 30 avril 2009**



*Dessin de Francesco Salviati*

Cette exposition consacrée au dessin florentin de la Renaissance est une occasion rare de redécouvrir les chefs-d'œuvre des collections italiennes de l'École des beaux-arts. **Une trentaine de feuilles dues aux plus grands artistes tels que Michel-Ange, Andrea del Sarto, Baccio Bandinelli, Jacopo Pontormo, Francesco Salviati, Giorgio Vasari, Perino del Vaga, etc.** y seront réunies. Foyer intellectuel et artistique de premier plan, Florence est en proie dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle à une instabilité politique – entre le déclin des Médicis et la proclamation de la République – qui génère un climat d'inquiétude et précipite la remise en cause de l'idéal classique. S'ouvre une fructueuse période d'expérimentation emmenée par Michel-Ange et sa très grande liberté d'invention. C'est cette passionnante époque de transition entre le style classique et la naissance du maniérisme que dévoile l'exposition. Cette confrontation d'œuvres dessinées des contemporains de Michel-Ange permet également de mesurer l'impact libérateur de l'art de Michel-Ange sur les générations suivantes de sculpteurs et peintres florentins.

**c- Les dessins de Giuseppe Penone de la mi-mai à la fin du mois de juillet**



*Giuseppe Penone, Peau de feuilles*

Né en 1947 à Garessio, Giuseppe Penone est un artiste contemporain. **Il est un des chefs de file de l'Arte Povera, mouvement né dans les années 60.** Dès 1968, Giuseppe Penone se fait remarquer sur la scène internationale par son travail cherchant à mettre en relation le monde végétal et le corps. Il enseigne à l'École des Beaux-Arts depuis 1997.

Au printemps prochain, un choix de son œuvre dessiné sera présenté.

#### **IV- Les partenaires de cette opération**

*L'association **Le Cabinet des amateurs de dessins de l'École des beaux-arts***

*Le Cabinet des amateurs de dessins de l'École des beaux-arts, association créée en 2005 est constituée d'une vingtaine de sociétaires, amateurs et collectionneurs de dessins.*

**Elle a pour mission d'enrichir les collections de dessins de l'École par des acquisitions – à ce jour, près de 25 feuilles sont venues compléter le fonds - , mais également de participer au rayonnement des activités liées à ces collections.**

*C'est dans le cadre de cette deuxième mission que **Le Cabinet des amateurs de dessins de l'École des beaux-arts**, en réunissant la volonté et les contributions financières de ses mécènes, a souhaité s'associer avec l'École des beaux-arts pour élargir son public et établir un projet destiné aux scolaires avec les rectorats de Créteil et de Versailles. **Le Cabinet des amateurs de l'École des Beaux-Arts** souhaite en effet s'investir davantage auprès des jeunes – afin de nourrir ce dialogue ininterrompu à l'École entre patrimoine et création, de partager et rendre toujours plus vivantes ses collections.*



### **EGALITE DES CHANCES : LA FONDATION SOUTIENT UN DISPOSITIF D'ACCES A LA CULTURE DE JEUNES DES QUARTIERS SENSIBLES, EN PARTENARIAT AVEC L'ECOLE DES BEAUX ARTS**

La Fondation RATP a pour mission de promouvoir la valeur du respect chère à l'entreprise et à ses salariés avec l'ambition de favoriser le mieux vivre ensemble dans la ville pour chacun. Dans cet objectif, elle s'engage aux côtés des acteurs associatifs qui concrétisent cette valeur sur le terrain, autour des trois domaines qui composent son champ d'intervention : lien et entraide, civisme et environnement, égalité des chances.

C'est donc tout naturellement qu'elle soutient le projet de l'association « *Le Cabinet des amateurs de dessins de l'École des Beaux-Arts* » regroupant des sociétaires amateurs et collectionneurs de dessins.

Ce projet a pour but d'offrir à 300 élèves d'établissements relevant de l'éducation prioritaire de leur permettre d'acquérir des connaissances en histoire de l'art, plus particulièrement du dessin et des métiers d'art (conservation et de la restauration). C'est aussi pour eux l'occasion unique de découvrir la diversité des professions dans le domaine culturel allant de l'enseignement aux métiers de conservateur, de documentaliste, de régisseur ou encore de restaurateur, dans l'espoir de susciter des vocations.

La Fondation RATP assurera dans ce cadre le financement des séances d'accueil des élèves à l'occasion des trois expositions organisées annuellement à l'École des beaux-arts et qui concerneront neuf établissements dans chacun des rectorats des académies de Créteil et de Versailles : trois collèges, deux lycées possédant une option d'histoire des arts, deux lycées possédant une option d'arts plastiques, un lycée professionnel et un lycée de la voie technologique.

L'action de la Fondation RATP s'inscrit ainsi dans le droit fil de ses engagements en faveur de l'éducation, de l'apprentissage et de l'insertion, avec l'objectif d'offrir à ceux qui en ont besoin l'opportunité de trouver leur voie pour réussir.

[www.fondationratp.fr](http://www.fondationratp.fr)



## La Caisse des Dépôts



**Le mécénat de la Caisse des Dépôts souhaite traduire les valeurs de confiance, d'intérêt général et de modernité qui animent l'ensemble des activités de l'institution. Son objectif est de faire partager la culture par le plus grand nombre et en particulier par les publics qui n'y ont pas accès naturellement.**

C'est au début des années 80 que la Caisse des Dépôts a jeté les bases de sa politique de mécénat par un soutien aux initiatives locales et à la vie associative. Rapidement, un événement fondateur est intervenu : la rénovation du Théâtre des Champs-Élysées, dont elle est propriétaire.

Depuis une quinzaine d'années, la Caisse des Dépôts a ouvert son mécénat en direction des quartiers en difficulté au titre du programme de Solidarité urbaine et a souhaité renforcer son action sur ses territoires en développant un nouveau programme consacré à la lecture.

Aujourd'hui, elle confirme son engagement dans **quatre** grands domaines :

**La Solidarité urbaine** se caractérise par un soutien à des ateliers de pratique culturelle contribuant à l'insertion des jeunes et au renforcement du lien social pour les habitants d'un quartier d'habitat social. Depuis plus de 10 ans, le mécénat de Solidarité urbaine a accompagné plus de 1000 projets. Il agit ainsi sur le sensible là où les services d'appui au territoire de la Caisse des Dépôts interviennent sur la pierre.

**La Lecture** qui se propose d'œuvrer à la réduction des risques d'échec scolaire précoce et à la prévention de l'illettrisme, en soutenant des actions visant à donner le goût de lire à de tout jeunes enfants. Ce programme fait écho sur le plan éducatif au travail mené par le programme de Solidarité urbaine sur le plan de l'insertion par la culture des jeunes dans la vie de la cité.

**La Musique classique**, propriétaire du Théâtre des Champs-Élysées, la Caisse des Dépôts soutient l'ensemble de sa programmation. Sur cet engagement s'est fondée une politique active de mécénat visant au rayonnement de la musique classique et de l'opéra en France. Elle s'exprime par un soutien à des structures de diffusion, à des démarches de sensibilisation des nouveaux publics et à la pratique amateur du chant choral. Le mécénat musical participe chaque année au financement de plus de 150 événements musicaux sur l'ensemble du territoire.

**La Jeune création**, ce programme a pour vocation d'aider de jeunes compagnies de danses urbaines et de favoriser la diffusion de la musique contemporaine.

Tous les projets soutenus par le mécénat de la Caisse des Dépôts portent son ambition de contribuer à l'accès, à la pratique et au partage de la culture pour en faire un lieu de rencontres ouvert à tous.

## L'Académie de Créteil

Créée il y a un peu plus de trente ans, l'académie de Créteil est la seconde académie de France par ses effectifs d'élèves et étudiants (950.000), de salariés (80.000), d'établissements scolaires (3300). Elle est composée de deux départements fortement urbanisés (la Seine Saint Denis et le Val de Marne), et un département vaste et encore rural (la Seine et Marne) qui connaît des problèmes de transport.

Ces trois départements présentent une inégale répartition des emplois qualifiés, une population jeune souvent issue de l'immigration et une forte proportion d'élèves issus de milieux défavorisés, surtout dans la Seine-Saint-Denis.

Cette jeunesse, de nouvelles perspectives de développement, une offre de formation large et diversifiée constituent des atouts pour l'académie.

### La DAAC de l'Académie de Créteil

Née en 2001, et succédant à la mission d'action culturelle existant depuis une vingtaine d'années, la Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle est organisée par domaines : architecture-patrimoine, arts visuels-photo, arts du goût, arts du cirque, cinéma, danse, design, droits de l'homme-cultures, lecture-écriture-oralité, musique, sciences et techniques-environnement, théâtre, avec huit conseillers experts de leurs domaines; elle est dirigée par Brigitte Vaucher.

Sa finalité est de "placer la culture et l'art au cœur du système éducatif" et non à sa marge, de faire découvrir à tous les élèves la création artistique culturelle et scientifique de haut niveau. Pour ces raisons, elle travaille en lien étroit avec le ministère de la culture et celui de la recherche.

Ses missions sont:

- **l'aide à la conception de projets pédagogiques** avec les équipes éducatives, la suggestion de partenariats, de choix de dispositifs adaptés, de pistes de travail. Ces projets se déroulent dans le temps scolaire (classes à Projet Artistique et Culturel, parcours culturels...) et hors temps scolaire (ateliers artistiques, scientifiques et techniques, accompagnement éducatif, résidences d'artistes...)
- **le suivi des enseignements artistiques**, particulièrement ceux pour lesquels un enseignement partenarial est requis
- **l'information régulière des équipes pédagogiques** des possibilités de travail avec les structures culturelles par le biais du bimestriel électronique *La DAAC vous informe* et réciproquement l'information des structures culturelles de la politique académique en matière d'éducation artistique et culturelle, de dispositifs, de financements, par le biais des groupes de réflexion de chaque domaine, et des professeurs-relais.
- **la formation continuée des enseignants** dans des stages *d'ouverture culturelle* du Plan Académique de Formation, qui permettent la rencontre de partenaires, d'artistes, de théoriciens, de chercheurs.

Contact : ce.daac@ac-creteil.fr

## L'Académie de Versailles

Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec environ 1 200 000 élèves dans les premier et second degrés, soit 9 % des effectifs scolarisés de la France, l'académie de Versailles accueille et gère plus de 100 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

Composée des départements des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts de Seine et du Val d'Oise, elle allie l'urbanisation la plus dense à des territoires nettement ruraux et se caractérise par une très grande diversité de situations, à l'intérieur même de chaque département, voire de chaque bassin de formation. On y trouve le pourcentage le plus élevé d'enfants issus des milieux les plus favorisés (45 % contre 34 % pour la France entière) mais aussi un taux élevé d'enfants issus des catégories socioprofessionnelles les plus défavorisées (30 %).

L'un des axes de l'action académique consiste à améliorer la connaissance et la prise en charge de cette diversité, avec l'ambition d'accompagner chaque établissement de façon précise et soutenue pour réaliser avec succès les objectifs assignés au service public d'éducation.

### **L'Éducation artistique et culturelle / La délégation académique à l'action culturelle (DAAC)**

L'académie de Versailles a le souci constant d'inscrire l'éducation artistique et culturelle au cœur des apprentissages et au service des objectifs de réussite que les collèges et les lycées se fixent pour leurs élèves. L'éducation artistique et culturelle s'exerce en lien avec les objectifs des enseignements et de leurs programmes, dans la continuité du parcours de l'élève et dans l'affirmation soutenue d'une exigence pédagogique et artistique.

La Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC), en liaison avec les corps d'inspection, a pour **mission d'aider les équipes éducatives à concevoir et à mettre en œuvre des actions dans le cadre du "Projet d'éducation artistique et culturelle" de l'établissement**. A cette fin elle favorise la mise en relation des établissements scolaires avec un large réseau de structures culturelles et de professionnels des différents domaines culturels, artistiques et scientifiques : théâtres, salles de cinéma, universités, organismes de recherche, bibliothèques, structures muséales et patrimoniales,.... **Ces actions, menées le plus souvent dans une perspective pluridisciplinaire, conjuguent des approches culturelles par la fréquentation des lieux de diffusion et la rencontre avec les œuvres, et des pratiques artistiques ou scientifiques** avec des professionnels, artistes, chercheurs, créateurs dans des domaines variés : théâtre, cinéma, musique, arts plastiques, design, littérature et écriture, patrimoine, culture scientifique et technique, environnement, danse, architecture, photographie,...

Ces actions donnent lieu, pour l'année scolaire 2008-2009, à **400 classes** à projet artistique et culturel (classes à Pac), 145 ateliers artistiques et 64 ateliers scientifiques et techniques. Plus d'un quart de ces ateliers, auxquels s'ajoutent différents dispositifs

proposés par les collectivités territoriales, apportent dans les collèges une contribution qualitative et quantitative au développement de la pratique artistique et culturelle dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Les réseaux ambition réussite (RAR) sont également au cœur de la mise en œuvre académique de l'éducation artistique et culturelle et font l'objet d'un accompagnement particulier qui favorise le développement d'initiatives fondées sur des partenariats durables avec des structures culturelles, artistiques et scientifiques visant à renforcer la cohérence des actions engagées au service de la réussite des élèves.

**La DAAC assure la liaison avec les services régionaux des départements ministériels partenaires des actions d'éducation artistique et culturelle :** Culture (DRAC Île-de-France), Recherche et Technologie (DRRT Île-de-France), Environnement - et travaille en relation avec les collectivités territoriales et leurs organismes culturels. **Elle met en œuvre de nombreuses actions de formation continue** pour les enseignants dans les différents champs culturels, artistiques et scientifiques (plus de 900 heures de formation), dans le cadre d'un partenariat soutenu avec les structures actives sur le territoire de l'académie. **Elle assure avec l'inspection pédagogique régionale et la DRAC le suivi des enseignements conduits en partenariat avec des structures culturelles** dans les disciplines Théâtre, Cinéma et Danse.

Délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, conseiller technique du recteur : Alain Moget

Contact : [ce.daac@ac-versailles.fr](mailto:ce.daac@ac-versailles.fr)

## V- Informations pratiques

### **Cabinet de dessins Jean Bonna**

Palais des études

Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts

14 rue Bonaparte – 75006 Paris

[www.beauxartsparis.fr](http://www.beauxartsparis.fr)

Métro : Saint-Germain-des-Prés

Bus : n° 24 - 27 - 39 - 63 - 70 – 86 - 87 – 95 - 96

**Emmanuelle Brugerolles** – 01 47 03 50 39 -[emmanuelle.brugerolles@beauxartsparis.fr](mailto:emmanuelle.brugerolles@beauxartsparis.fr)

**Amélie Darras** - 01 47 03 50 76 – [amelie.darras@beauxartsparis.fr](mailto:amelie.darras@beauxartsparis.fr)

**Entrée gratuite de 13H à 17H tous les jours sauf le week-end.**

### **Contact presse**

#### **Façon de penser**

**Florence Rosenfeld** – 01 55 33 15 22 – [florence@facondepenser.com](mailto:florence@facondepenser.com)

**Aurore Chotard** – 01 55 33 15 20 – [aurore@facondepenser.com](mailto:aurore@facondepenser.com)